



MAIRIE

83820 RAYOL-CANADEL-SUR-MER

Téléphone : 04 94 15 61 00

Télécopie : 04 94 15 61 19

## TAXE DE SEJOUR 2018

RAISON SOCIALE DE L'ETABLISSEMENT

.....

NOM & PRENOM : .....

MOIS DE :

Les règlements sont à effectuer **IMPERATIVEMENT AVANT LE 10 DE CHAQUE MOIS SUIVANT.**

TAXE DE SEJOUR

**AVRIL – MAI – JUIN – JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE - OCTOBRE**

Numéro de logement/chambre ou <u>Nom du propriétaire</u>	Dates		Durée du Séjour	Nombre de personnes	Tarif	Sommes perçues
	Arrivée	Départ				
<b>TOTAL</b>						

Retourner en Mairie ce formulaire avec votre paiement (chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre du Trésor Public) à adresser à : MAIRIE DU RAYOL CANADEL Service Taxe de séjour – Place Joseph Giudicelli – RD 559 – 83820 RAYOL CANADEL / Tél 04 94 15 61 07 – fax 04 94 15 61 19 – courriel [secretariat.maire@rayol-canadel.fr](mailto:secretariat.maire@rayol-canadel.fr)